

PLAN DE ZONAGE

Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

MONTIGNY-EN-ARROUAISE

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

PLUI APPROUVE LE 28/01/2026

URBYCOM

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS

RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

Echelle : 5000ème

Cimetière

Nouvelle construction

Installations agricoles

Installation agricole non classée

Périmètre de protection des captages

Périmètre de Protection Immédiat

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné

Captage

Limites de zones

Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

UE : Zone urbaine correspondant aux zones à vocation économique

UH : Zone urbaine destinée aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (EISCP)

A : Zone agricole

N : Zone naturelle

Ns : Secteur de la zone naturelle dédié aux équipements sportifs isolés

Éléments à protéger

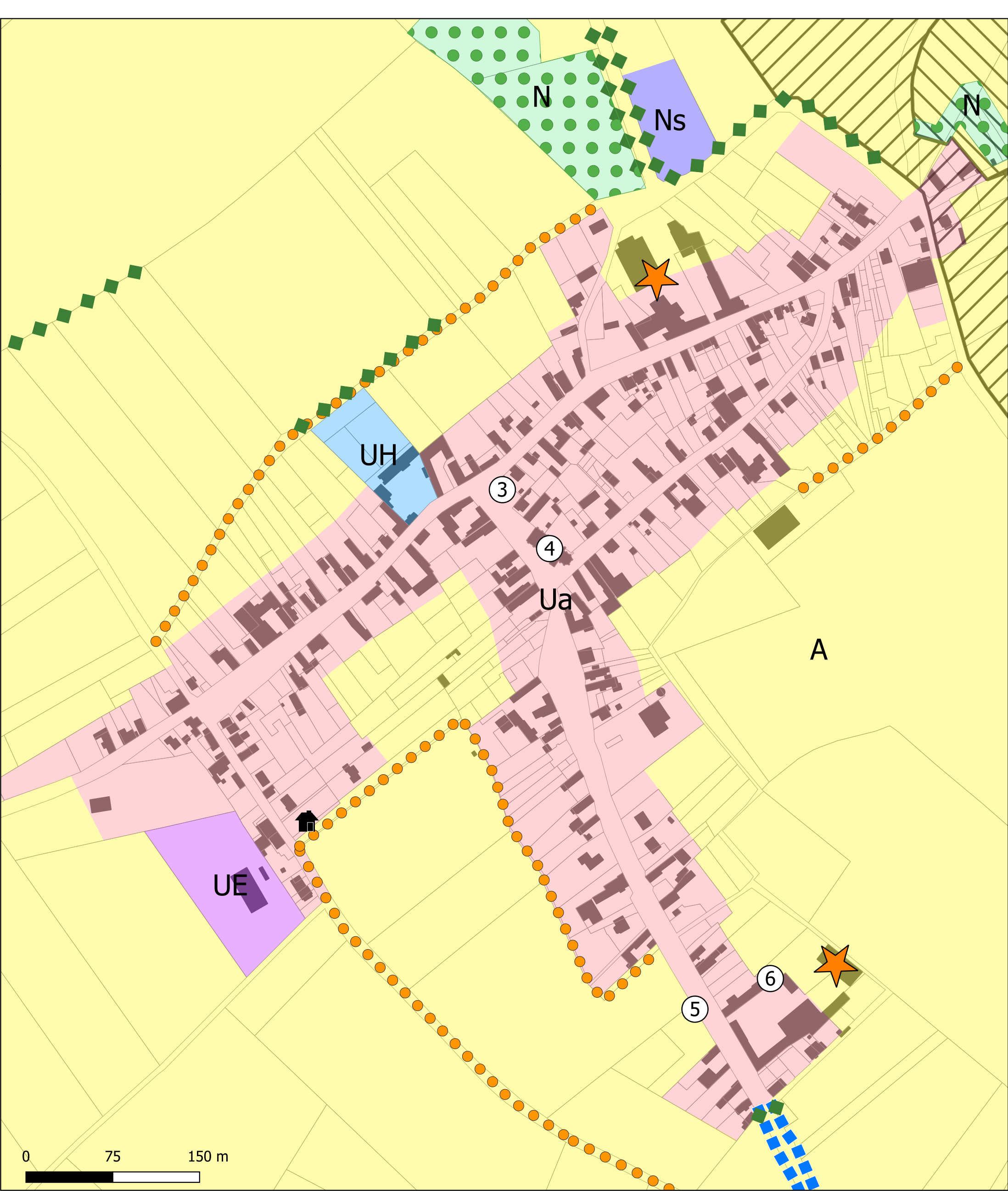
Éléments de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

Éléments à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé



Patrimoine	
Numéros	Désignation
1	Cimetière
2	Calvaire
3	Monument aux morts
4	Eglise
5	Calvaire
6	Ferme et pigeonnier remarquables

